



REPUBLIQUE DU NIGER

==-----==

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT

**RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE 2021**

Mai 2022

Table des matières

<i>Sigles et acronymes</i>	<i>iv</i>
<i>Mot du Ministre</i>	<i>v</i>
INTRODUCTION	1
PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE	2
A1. Réalisations du ministère par programme en 2021	4
A1.1. Programme 114 : <<Promotion de la Jeunesse>>	4
A1.1.1. Performance physique/technique du programme 114.....	4
A1.1.2. Performance financière du programme 114.....	8
Source : DIF/MF	9
A1.2. Programme 115 « Développement du Sport et des Infrastructures Sportives »	10
A1.2.1. Performance physique/technique du programme« Développement du Sport et des Infrastructures Sportives ».....	10
A1.2.2. Performance financière du programme 115 :« Développement du Sport et des Infrastructures Sportives ».....	11
A1.3. Programme 116 : « Pilotage et Administration des politiques du Ministère»	13
A1.3.1. Performance physique/technique du programme« Pilotage et Administration des politiques du Ministère»	13
Tableau 7 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme « Pilotage et Administration des politiques du Ministère»	13
A1.3.2. Performance financière du programme« Pilotage et Administration des politiques du Ministère»	14
Tableau 8:Situation des crédits alloués au programme « Pilotage et Administration des politiques du Ministère» au titre de 2022	14
A2. Récapitulatifs pour l'ensemble du ministère	16
A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère	16
A2.2. Situation des ressources humaines du ministère.....	18
Le MJS ne dispose pas des données sur les effectifs réellement rémunérés au niveau de la section 9 du fait de la non maîtrise de la masse salariale et aussi de la mobilité de certains agents de l'Etat	20
A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution.....	21
PARTIE B :	22
RESULTATS DU SECTEUR (OU SOUS SECTEUR)	22
B1. Présentation du secteur	23
B2. Réalisations physiques du secteur	23
B2.1. Réalisation globale du secteur dans le domaine du<<programme 114>>.....	23
B2.2. Réalisation globale secteur dans le domaine du<<programme 115>>.....	24
B2.3. Réalisation globale secteur dans le domaine du<<programme 116>>.....	24
B2.4. Effets/impacts du secteur par programme.....	24
B3. Présentation du financement global du secteur au titre de l'année 2021	25
B3.1. Dépenses <<2021>> des ANE dans le domaine du<<programme 114>>.....	25
B3.2. Dépenses 2020 des ANE dans le domaine du<<programme 115>>	25
B3.3. Dépenses 2021 des ANE dans le domaine du<<programme 116>>	25
B3.4. Financement global du secteur au titre de l'année 2021	25
B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations	26
B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises.....	26
B4.2. Conclusion&recommandations	26

Annexes

Liste des tableaux

Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme<<Promotion de la jeunesse>>	4
Tableau 2:Situation des crédits alloués au programme « Promotion de la Jeunesse » au titre de 2021	8
Tableau 3 : Situation des crédits de paiement consommés du programme	9
Tableau 4 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme « Développement du Sport et des Infrastructures Sportives »	10
Tableau 5:Situation des crédits alloués au programme « « Développement du Sport et des Infrastructures Sportives »au titre de 2021	11
Tableau 6 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 115	12
Tableau 7 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme « Pilotage et Administration des politiques du Ministère»	13
Tableau 8:Situation des crédits alloués au programme « Pilotage et Administration des politiques du Ministère» au titre de 2022	14
Tableau 9 : Situation des crédits de paiement consommés du programme	15
Tableau 10: Situation globale de consommation des crédits du ministère.....	16
Tableau 11: Situation de consommation des crédits par programme.....	17
Tableau 12: Crédits délégués aux régions en 2021	18
Tableau 13: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif.....	18
Tableau 14:Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré.....	19
Tableau 15: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en montant	20
Tableau 16: Principaux partenaires intervenant dans le secteur (cartographie des acteurs) 23	
Tableau 17: Réalisation du secteur en 2021, programme 114 (résultats immédiat (extraits)	23
Tableau 18 : Réalisation du secteur en 2020, programme115 (résultats immédiat (extraits)	24
Tableau 19 : Réalisation du secteur en 2021, programme116 (résultats immédiat (extraits)	24
Tableau 20 : Résultats globaux du secteur par programme.....	24
Tableau 21 : Dépenses annuelles des catégories d'acteurs non étatiques dans le programme 1	25
Tableau 22 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 115	25
Tableau 23 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 116	25
Tableau 24 : Financement global du secteur en 2021	25

Liste des graphiques

Graphique 1 : Consommation des crédits par programme	17
--	----

Sigles et acronymes

ACAM	<i>Académie des Arts Martiaux</i>
AE	<i>Autorisation d'engagement</i>
ANEIS	<i>Agence Nationale d'Exploitation des Infrastructures Sportives</i>
CND	<i>Crédit net disponible</i>
CP	<i>Crédit de paiement</i>
CPJ	<i>Centre de Promotion des Jeunes</i>
CV	<i>Crédits votés</i>
DGB	<i>Direction générale du budget</i>
DPPD	<i>Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses</i>
FCSE	<i>Fonds Commun Sectoriel de l'Education</i>
FNDS	<i>Fonds National du Développement du Sport</i>
INJS/C	<i>Institut National de la Jeunesse, des Sports et de la Culture</i>
LFI	<i>Loi de finances initiale</i>
LFR	<i>Loi de finances rectificative</i>
Lolf	<i>Loi organique relative aux lois de finances</i>
MF	<i>Ministère des finances</i>
MJS	<i>Ministère de la Jeunesse et des Sports</i>
PAP	<i>Projet annuel de performance</i>
PTF	<i>Partenaire technique et financier</i>
POE	<i>Piscine Olympique d'Etat</i>
SGSK	<i>Stade Général Seyni Kountché</i>
UEMOA	<i>Union économique et monétaire ouest africaine</i>

Mot du Ministre

A l'instar des autres pays de l'UEMOA, le Niger s'attèle à l'application de la directive 6/2009 de l'UEMOA, portant loi des finances. Cette directive instaure en effet des nouvelles règles dans l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget de l'Etat avec pour objectif d'améliorer l'efficacité de la dépense publique et assurer une meilleure qualité des services publics aux citoyens.

Dans la dynamique de cette réforme, mon département ministériel a élaboré au titre de l'année 2021 son Projet Annuel de Performance (PAP) qui énumère l'ensemble des activités planifiées à travers trois (3) programmes que sont :

- le programme « Promotion de la Jeunesse »,
- le programme « Développement du Sport et des infrastructures sportives » et
- le programme « Pilotage et Administration des politiques de jeunesse et sports ».

Au titre de l'année 2021, le MJS a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de trois milliards quatre cent soixante-dix-sept millions cinq cent trente-cinq mille quatre cent soixante-dix-huit (3 477 535 478) FCFA. Cette enveloppe budgétaire bien qu'en deçà de nos ambitions a permis la réalisation de plusieurs activités.

Ces activités, financées en grande partie sur fonds propres de l'Etat et avec du Fonds Commun Sectoriel Education (FCSE) visent à valoriser le potentiel humain que représentent les jeunes, principaux moteurs du développement économique, culturel et social du Niger.

C'est dire donc que notre département ministériel reste et demeure un secteur à enjeux et défis multiples et complexes. A cet effet, il mérite une attention particulière dans le cadre de l'investissement de l'État, des PTF et des collectivités territoriales.

SEKOU DORO ADAMOU

INTRODUCTION

A l'instar des autres départements ministériels et Institutions de l'Etat, et conformément à la directive 06 de l'UEMOA, portant loi de finances, le Ministère de la Jeunesse et du Sport (MJS) a élaboré et mis en œuvre son Projet Annuel de Performance (PAP 2021) structuré autour de trois (3) programmes à savoir le programme « Promotion de la Jeunesse », le programme « Développement du Sport et des infrastructures sportives » et le programme « Pilotage et Administration des politiques de jeunesse et sports ».

Ainsi, dans le cadre du suivi de l'exécution de ses programmes budgétaires, il est demandé chaque année aux différents départements ministériels et institutions de l'Etat de produire leurs rapports annuels de performance (RAP) de mise en œuvre du PAP de l'année n-1, conformément à l'article 50 de la LOLF.

Ce présent RAP dresse le bilan de réalisation des trois (3) programmes du MJS au titre de l'exercice budgétaire 2021. Il s'articule autour des points ci-après :

- Présentation et analyse de la performance du ministère
- Résultats du ministère

**PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA
PERFORMANCE DU MINISTÈRE**

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAP 2021, sur une enveloppe initiale de 3 477 535 478 F CFA, un montant de 3 002 938 264 FCFA a été mandaté, soit un taux d'exécution financière de 88%. Ce qui a permis d'obtenir un certain nombre de résultats parmi lesquels on peut citer la construction et l'équipement des salles de classes et des ateliers d'apprentissage aux métiers connexes de jeunesse et sports dans les Centres de Promotion des Jeunes (CPJ) ainsi que l'organisation des compétitions nationales et la participation aux compétitions internationales ayant permis de remporter plusieurs médailles. Par ailleurs, des actions entrant dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des agents ont été entreprises.

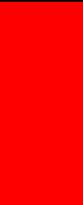
A1. Réalisations du ministère par programme en 2021

A1.1. Programme 114 : <<Promotion de la Jeunesse>>

A1.1.1. Performance physique/technique du programme 114

Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme <<Promotion de la jeunesse>>

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2021				Année 2022
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progress	Prévision
Renforcement de l'accès des jeunes ruraux et urbains à une éducation de qualité dans les CP	Objectif 1: Accroître les capacités d'accueil des CPJ pour accueillir 5000 élèves post CM2 en 2022	Proportion des communes disposant des CPJ accueillant les élèves post CM2		2020		8,50%	7,80%	7,80%		
		Nombre de salles de cours construites et équipées dans les CPJ	Salle	2020	8	11	8	73%		15
		Nombre d'ateliers d'apprentissage construits et équipés dans les CPJ	Atelier	2020	1	7	4	57%		6
		Nombre d'infrastructures sportives renouvelées	Terrain	2020	2	2	2	100%		

	Objectif 2 : Rationaliser la gestion des ressources humaines en augmentant le volume horaire hebdomadaire	Nombre d'enseignants ou encadreurs ayant un volume horaire hebdomadaire inférieur à 12 h par centre	Enseignant	2020	154	154	0	0%		
	Objectif 3 : Assurer les intrants pédagogiques y compris les matières d'œuvres dans chaque centre	Coût moyen de la matière d'œuvre par apprenant/élève/CPJ	Coût moyen	2020						
		Lot de matières d'œuvre acquis	Lot	2020	8	8	8	100%	=	
		Lot de fournitures scolaires	Lot	2020	8	8	8	100%	=	
	Objectif 4 : Améliorer la qualité de formation	Proportion des apprenants certifiés par cycle de formation, par sexe et par centre	Diplômé	2020	0	0	0	0%		
		Taux d'abandon élèves post CM2 par sexe et par centre		2020						
		Nombre d'élèves Post CM2 en formation dans les CPJ		2020	2502	3751	3455	92%		
		Pourcentage des filles post CM2 dans les CPJ		2020		43%	43%	100%	=	47%
		Nombre d'apprenants (déscolarisés et non scolarisés) dans les CPJ		2020	7776	9160	9310	102%		10844
Action 2: Participation des jeunes à la promotion du développement durable	Intégrer les jeunes dans le circuit socioéconomique	Nombre des projets des jeunes appuyés		2020	0	0	0	0%		0

Action 3 : Promotion d'un mode de vie sain des jeunes ruraux et urbains	Protéger les jeunes contre les déviations et ruptures sociales	Nombre de jeunes dépendants pris en charge dans les centres de santé		2020	0	0	0	0%		0
		Nombre des pairs éducateurs formés par commune.		2020	0	0	0	0%		0
Action 4 : Renforcement de la vie associative des jeunes.	Accroître la participation des jeunes dans le développement durable et les instances de prise de décision	Nombre des jeunes mobilisés dans les camps de jeunes par sexe et par région.		2020	0	400	600	150%		400
Action 5 : Fonctionnement du Programme	Assurer le fonctionnement courant du programme	Taux d'exécution des dépenses courantes du Programme		2020		62981 585	62980 369	100%		100%
		Taux d'exécution du budget d'investissement du Programme		2020		44810 0000	44791 1254	100%		100%

Au titre du programme 114, huit (8) classes sur onze (11) prévues ont été construites et équipées, soit un taux de réalisation de 73%. Les trois (3) classes restantes au titre de la région de Tahoua ont été reportées en 2022 compte tenu de certaines difficultés rencontrées dans l'exécution de la dépense.

Aussi, 4 ateliers d'apprentissage aux métiers connexes de jeunesse et sports sont construits dans les Centres de Promotion des Jeunes (CPJ) sur les 7 prévus. La construction des 3 ateliers restants a été reportée en 2022. En effet, les montants alloués à ces travaux ont été équitablement répartis entre les régions sans tenir compte de la spécificité de Diffa et Agadez.

Il faut toutefois noter que ces réalisations ont été financées par le Fonds Commun Sectoriel Education (FCSE) et relèvent de l'action : « renforcement de l'accès des jeunes ruraux et urbains aux savoirs de qualité ». Ce qui a permis d'accueillir 12 765 apprenants dans les CPJ (gestion des flux et modèle apprenant).

En ce qui concerne les 4 autres actions, seule l'activité relative à l'organisation d'un camp chantier international des jeunes a été réalisée sur financement de l'Unicef. Cet état de fait s'explique en partie par l'insuffisance de financement du ministère.

Par ailleurs, la lecture de ce tableau fait ressortir un faible taux de couverture des communes en CPJ. En effet, seules 21 communes sur les 266 disposent d'un CPJ, soit un taux de couverture de 7,8%. Pour renverser cette tendance, des actions de plaidoyer doivent être menées en direction des autorités compétentes et des PTF.

A1.1.2. Performance financière du programme 114

- Financement du programme <<114>>

Tableau 2: Situation des crédits alloués au programme « Promotion de la Jeunesse » au titre de 2021

Catégorie de crédit	Crédit voté			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année 2022
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	747 081 585	1 243 181 585	496 100 000	66%		942853861
Personnel					Le personnel est pris en charge au programme 116	
Biens et services	747 081 585	1 243 181 585	496 100 000	66%		942853861
Transferts	52 981 585	62 981 585	10 000 000	19%		104329922
Investissement total	208 000 000	208 000 000	0	0%		233330887
Ressources propres	486 100 000	972 200 000	486 100 000	100%		392597622
Ressources externes	179 100 000	416 081 585	236 981 585	132%		

Source : DIF/MF

Commentaires du tableau :

Globalement, l'enveloppe allouée au programme 114 a connu une variation positive de l'ordre de 496 100 000 FCFA en valeur absolue et 66% en valeur relative. Ce montant global ne prend pas en compte les dépenses de personnel, logées au programme pilotage.

▪ *Exécution financière du programme <<114>>*

Tableau 3 : Situation des crédits de paiement consommés du programme

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	1 243 181 585	1 243 181 585	214 719 171	202 967 724	100%	17%	16%
Personnel							
Biens et services	62 981 585	62 981 585	38 980 369	27 228 922	100%	62%	43%
Transferts	208 000 000	208 000 000	7 849 954	7 849 954	100%	4%	4%
Investissement total	972 200 000	972 200 000	167 888 848	167 888 848	100%	17%	17%
Ressources propres	416 081 585	416 081 585	179100000	416 081 585	100%	43%	100%
Ressources externes	341 000 000	341 000 000	307000000	341 000 000	100%	90%	100%

Source : DIF/MF

COMMENTAIRES :

Au titre du programme 114, sur un montant de 1 243 181 585 FCFA libéré à 100%, seul un crédit de 202 967 724 F CFA a été ordonnancé, soit un taux d'ordonnancement de 16% .

A1.2. Programme 115 « Développement du Sport et des Infrastructures Sportives »

A1.2.1. Performance physique/technique du programme « Développement du Sport et des Infrastructures Sportives »

Tableau 4 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme « Développement du Sport et des Infrastructures Sportives »

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence	Année 2021	Année 2021	Taux de réalisation (%)	Progrès	
				Année					Valeur
Action 1 : Organisation et participation aux évènements sportifs	Améliorer la performance des équipes sportives nationales	Nombre de tournois nationaux organisés	Tournoi	2020	6	37	14	38%	
		Nombre de participations aux compétitions internationales	Compétition	2020	45	47	25	53%	
		Nombre de médailles obtenues	Médaille	2020	85	25	28	112%	
Action 2 : Renforcement des infrastructures et équipements sportifs	Développer les infrastructures et équipements sportifs	Nombre d'infrastructures sportives construites/ réhabilitées	Infrastructure	2020	2	2	2	100%	
		Nombre d'infrastructures équipées	Infrastructure	2020	2	2	2	100%	
Action 3 : Promotion de la pratique du sport de masse	Promouvoir la pratique du sport de masse	Nombre des séances de sensibilisation sur les bienfaits de la pratique des sports	Séance	2020	0	2	0	0%	
		Nombre de fédérations sportives appuyées	Appui	2020	-	0	10		
Action 4 : Détection et formation des jeunes talents	Détection et former les jeunes talents sportifs	Nombre de jeunes talents détectés	Jeune talent détecté	2020					
		Nombre de jeunes talents formés	Jeune talent formé	2020					
		Nombre d'encadreurs sportifs formés	Encadreur	2020			2		

Financé en grande partie sur fonds propres de l'Etat, le programme « Développement du Sport et des infrastructures sportives » a permis la réalisation de plusieurs activités à l'échelle nationale et internationale. Ainsi, le Niger a pris part à 25 compétitions internationales à l'issue desquelles 28 médailles ont été remportées, toutes disciplines confondues, soit un taux de réalisation de 122%.

A1.2.2. Performance financière du programme 115 :« Développement du Sport et des Infrastructures Sportives »

▪ **Financement du programme « Développement du Sport et des Infrastructures Sportives »**

Tableau 5: Situation des crédits alloués au programme « « Développement du Sport et des Infrastructures Sportives » au titre de 2021

Catégorie de crédit	Crédit voté			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année 2022
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	995 084 306	1 097 697 418	102 613 112	10%		1899582011
Personnel					Pris en charge au programme 116	
Biens et services	186 783 017	139 064 008	-47 719 009	-26%		235120456
Transferts	350 000 000	345 680 121	-4 319 879	-1%		1169047723
Investissement total	458 301 289	612 953 289	154 652 000	34%		495413832
Ressources propres	453 301 289	607 953 289	154 652 000	34%		1868682011
Ressources externes	5 000 000	5 000 000	0	0%		30900000

Les crédits de paiement, hors dépenses de personnel (prises en charge au programme pilotage), ont connu dans l'ensemble une augmentation de 102 613 112 F CFA, soit un taux global de variation de 10% avec des **disparités** selon les catégories de dépenses. Il a ainsi été enregistré un taux de variation positive de 34% pour les dépenses d'investissement contre une variation négative de -26% en biens et services.

▪ *Exécution financière du programme «115 »*

Tableau 6 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 115

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	1 097 697 418	1 097 697 418	1 097 310 778	1 038 806 638	100%	100%	95%
Personnel							
Biens et services	139 064 008	139 064 008	139 062 884	139 062 884	100%	100%	100%
Transferts	345 680 121	345 680 121	345 680 121	345 680 121	100%	100%	100%
Investissement total	612 953 289	612 953 289	612 567 773	554 063 633	100%	100%	90%
Ressources propres	607 953 289	607 953 289	607 567 773	549 063 633	100%	100%	90%
Ressources externes	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	100%	100%	100%

A1.3. Programme 116 : « Pilotage et Administration des politiques du Ministère»

A1.3.1. Performance physique/technique du programme« Pilotage et Administration des politiques du Ministère»

Tableau 7 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme « Pilotage et Administration des politiques du Ministère»

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2021				Année 2022
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 1 : Gestion des systèmes d'informations du ministère	Produire des données fiables et accessibles	Nbre d'annuaire statistique produit	Annuaire	2020	1	1	1	100%		1
		Nbre d'enquête réalisée	Enquête	2020	0	1	0	0%		0
Action 2 : Planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation (PPBS) des programmes	Mettre en œuvre le processus PPBS dans le cadre du Budget programme	Nbre de document élaboré	Document	2020	3	3	3	100%		3
		Nbre de rapport élaboré	Rapport	2020	3	3	3	100%		3
		Nbre de mission de suivi effectuée	Mission	2020	1	3	1	33%		2
Action 3 : Gestion des ressources humaines et action sociale	Renforcer les capacités institutionnelles et humaines du ministère	Nbre des agents mis en formation	Agent formé	2020		0	3			2
Action 4 : Gestion des ressources matérielles, financières et documentaires	Assurer la mise à disposition des moyens aux services et le fonctionnement courant du programme	Taux d'exécution physique des programmes	Taux d'exécution physique	2020	%	100%	75%	75%		100%
		Taux d'exécution financière des programmes	Taux d'exécution financière	2020	%	100%	67%	67%		100%
Action 5 : Rémunération du personnel	Assurer le paiement personnel	Personnel payé	Salaire	2020	12	12	12	100%		100%

Les taux d'exécution physique (75%) et financière (67%) des programmes sont loin d'atteindre les cibles de 100%. Les progrès enregistrés sont ceux relatifs à l'élaboration des documents et rapports programmatiques ainsi qu'au paiement du salaire.

A1.3.2. Performance financière du programme « Pilotage et Administration des politiques du Ministère »

Financement du programme « Pilotage et Administration des politiques du Ministère »

Tableau 8: Situation des crédits alloués au programme « Pilotage et Administration des politiques du Ministère » au titre de 2022

Catégorie de crédit	Crédit voté			Taux de variation	Observations	Crédit voté en année 2022
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	1 141 656 475	1 136 656 475	-5 000 000	-0,44%		1 291 476 252
Personnel	737 627 222	737 627 222	0	0,00%		783 246 319
Biens et services	232 591 363	227 591 363	-5 000 000	-2,15%		201 468 587
Transferts	163 089 085	163 089 085	0	0,00%		103 261 802
Investissement total	8 348 805	8 348 805	0	0,00%		203 499 544
Ressources propres	8 348 805	8 348 805	146 9700	1,76%		
Ressources externes	0	0				

Le mouvement de crédit du Programme Pilotage fait ressortir un taux global de variation de – 0,44 %.

▪ *Exécution financière du programme « Pilotage et Administration des politiques du Ministère »*

Tableau 9 : Situation des crédits de paiement consommés du programme

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	-1	-2	-3	-4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	1 136 656 475	1 130 755 459	1 758 576 491	1 762 913 902	99%	155%	155%
Personnel	737 627 222	731 726 206	1 376 229 051	1 380 566 462	99%	187%	187%
Biens et services	227 591 363	227 591 363	224 069 553	224 069 553	100%	98%	98%
Transferts	163 089 085	163 089 085	149 929 085	149 929 085	100%	92%	92%
Investissement total	8 348 805	8 348 805	8 348 802	8 348 802	100%	100%	100%
Ressources propres	8 348 805	8 348 805	8 348 805	8 348 805	100%	100%	100%
Ressources externes	0	0	0	0			

Le taux global d'ordonnancement s'élève à 155%. Ce taux varie selon les catégories des dépenses. Il est de 187% pour les dépenses de personnel et de 98% en Biens et services. Le taux de 187 % engagé au titre des dépenses du personnel s'expliqueCependant, les autres catégories des dépenses ont atteint un niveau d'engagement satisfaisant avec un taux d'investissement de 100%, 92% en transfert et 98% en fonctionnement.

A2. Récapitulatifs pour l'ensemble du ministère

A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère

A2.1.1. Niveau d'exécution par nature de crédit puis par programme

Tableau 10: Situation globale de consommation des crédits du ministère

En milliers de FCFA et
%

Catégorie de crédit	Crédit Initial (1)	Crédit Final (2)	Crédits Libéré (3)	Crédits engagé (4)	Crédits ordonnancé (5)	Taux de variation du crédit voté (6)=((2)-(1))/(1)	Taux d'engagement (7)=(4)/(2)	Taux ordonnancement (8)=(5)/(2)
Personnel	737 627 222	737 627 222	731 726 206	1 376 229 051	1 380 566 462	0%	186,58%	187%
Biens et services	429 636 956	429 636 956	429 636 956	402 112 806	388 611 359	0%	93,59%	90%
Transferts	716 769 206	716 769 206	716 769 206	503 459 160	503 459 160	0%	70,24%	70%
Investissement	1 593 502 094	1 593 502 094	1 593 502 094	788 805 423	730 301 283	0%	49,50%	46%
Ressources propres								
Ressources externes								
Total	3 477 535 478	3 477 535 478	3 471 634 462	3 070 606 440	3 002 938 264	0%	88,30%	86%

Source :

Le taux global d'engagement, toutes catégories confondues est de 186,58%. Il diffère selon les catégories de dépenses. Le taux d'engagement relatif au personnel s'établit à 187%.

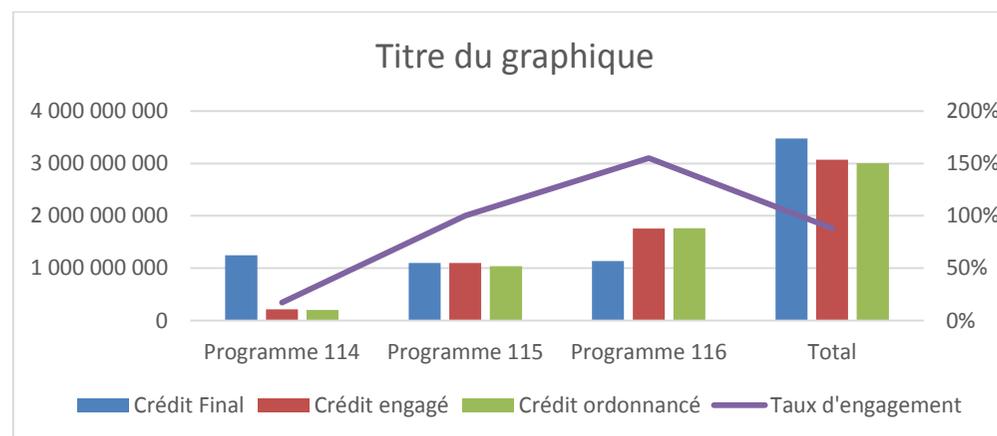
Tableau 11: Situation de consommation des crédits par programme

Nom du Programme	Crédit Final	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux d'engagement
Programme 114	1 243 181 585	214 719 171	202 967 724	17%
Programme 115	1 097 697 418	1 097 310 778	1 038 806 638	100%
Programme 116	1 136 656 475	1 758 576 491	1 761 163 902	155%
Total	3 477 535 478	3 070 606 440	3 002 938 264	88%

Source : DIF/MF

Sur une enveloppe de **3 477 535 478 F CFA** prévue pour la mise en œuvre de 3 programmes, un montant de **3 070 606 440FCFA** a été engagé, soit un taux d’engagement global de 88 %. Les programmes 115 et 116 ont enregistré des taux d’engagement les plus élevés avec respectivement 100% et 155%. Le programme 114 enregistre le plus faible taux avec 17%. C’est ce que fait ressortir le graphique ci_ après.

Graphique 1 : Consommation des crédits par programme



A2.1.2. Situation des délégations de crédits

Tableau 12: Crédits délégués aux régions en 2021

Catégorie de crédit	Crédit final (1)	Crédit délégué (2)	Crédit délégué consommé (3)	% de Crédit délégué (4)=(2)/(1)	Taux d'exécution des crédits délégués (5)=(3)/(2)
Programme 114	1 243 181 585	625 434 500	625 434 500	50%	100%
Programme 115	1 097 697 418	0	0	0%	0%
Programme 116	1 136 656 475	13 000 000	13 000 000	1%	100%
Total	3 477 535 478	638 434 500	638 434 500	18%	100%

Source :DIF/MF

Sur une enveloppe globale de 3 477 535 478 FCFA, seulement 638 434 500 FCFA ont été délégués en régions en 2021, soit un taux de crédit délégué 18%. Ces délégations de crédits concernent le programme 114 et 116 avec respectivement un taux de 50% et 1%. Au titre du programme 114, l'intégralité des crédits délégués ont été consommés. Ces crédits proviennent en grande partie du financement du Fonds Commun Sectoriel Education (FCSE) dont le manuel de procédure a statué qu'au moins 80% de ses ressources soient affectées aux régions.

A2.2. Situation des ressources humaines du ministère

Tableau 13: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif

Catégorie	Plafond autorisé	Effectifs réels rémunérés	Ecart
A	48	222	174
B	97	55	-42
C	113	8	-105
D	0	0	0
Auxiliaires	0	38	38
Total	258	323	65

Source : DRH/MJS

Commentaires :

Ce tableau fait ressortir l'aspect renversé de la pyramide des agents du MJS. En effet, sur le pourcentage par catégorie autorisé (A=15%, B=30%, C=35%), on constate que la Catégorie A est largement au-dessus (222 au lieu de 48), soit un surplus de 174 cadres A. Par contre, pour les cadres d'exécution (B_C), les effectifs sont en deca du plafond autorisé. Cette situation s'explique d'une part par le non-respect des textes en matière de recrutement et, d'autre part par l'absence d'un plan de formation. Il faut aussi noter l'absence d'une stratégie globale de gestion des ressources humaines en lien avec les besoins des programmes. Cette dynamique actuelle laisse très peu de perspective de carrière aux agents d'exécution.

Tableau 14: Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré

Catégorie	Plafond autorisé	Central	Déconcentré
A	48	135	87
B	97	20	35
C	113	7	1
D	0	0	0
Auxiliaires	0	21	17
Total	258	183	140

Source : DRH/MJS

L'ensemble du personnel du MJS, toute catégorie confondue s'élève à 323 agents dont 222 cadres A, représentant 68,73% de l'effectif global. De ces 323 agents, 135 sont au niveau central, soit 41,79%, contre 87 agents au niveau déconcentré (26,93%). Cela dénote d'une absence d'un plan de mobilité.

De cet effectif, agents seront admis à faire valoir leurs droits à la retraite en fin 2022. D'où la nécessité de recruter des agents pour combler les services non pourvus comme ressorti dans les conclusions du rapport de la revue fonctionnelle du MJS.

Tableau 15: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en montant

Catégories	Plafond autorisé	Montants réels rémunérés	Ecart
A			
B			
C			
D			
Auxiliaires			
Total			

Source : DRH

Le MJS ne dispose pas des données sur les effectifs réellement rémunérés au niveau de la section 9 du fait de la non maîtrise de la masse salariale et aussi de la mobilité de certains agents de l'Etat.

A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution

Les principales difficultés rencontrées sont :

- Le non-respect des procédures du budget programme par certains acteurs de mise en œuvre
- Faible allocation budgétaire au secteur

Afin de solutionner ces difficultés, il convient de :

- Respecter la planification des activités
- Tenir régulièrement les réunions de priorisation des dépenses après chaque libération avec tous les acteurs concernés
- Mettre les agents dans les conditions optimales de travail
- Rehausser l'enveloppe budgétaire allouée au secteur

PARTIE B :
RESULTATS DU SECTEUR (OU SOUS SECTEUR)

B1. Présentation du secteur

Le tableau suivant présente les institutions partenaires opérationnelles du sous-secteur classées par catégorie d'acteurs.

Tableau 16: Principaux partenaires intervenant dans le secteur (cartographie des acteurs)

Catégorie	Nom	Domaines spécifiques d'intervention
ONG		
Collectivités territoriales		

Source :

Le FCSE constitue l'unique partenaire du MJS dont le financement est inscrit dans la Loi des Finances.

B2. Réalisations physiques du secteur

Dans le but de promouvoir une jeunesse saine de corps et d'esprit, pacifique et responsable, les efforts entrepris par le MJS en collaboration avec le FCSE ont permis de renforcer la dimension éducative à travers notamment la construction et l'équipement de 8 salles de classe. A cela s'ajoute la construction de 4 ateliers d'apprentissage aux métiers connexes de jeunesse et sports.

Au plan sportif, le Niger a pris part à 25 compétitions sportives sur la scène sportive internationale et remporté 28 médailles.

B2.1. Réalisation globale du secteur dans le domaine du<<programme 114>>

Tableau 17: Réalisation du secteur en 2021, programme 114 (résultats immédiat (extrants))

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2020			Observations
			Année	Valeur	Par le `	Par les Acteurs[1]	Total	
					Ministère			

Sources :

Le MJS ne dispose pas d'acteurs non étatiques intervenant au niveau de ce programme

B2.2. Réalisation globale secteur dans le domaine du<<programme 115>>

Le tableau suivant illustre la contribution des ANE dans les résultats du secteur dans le domaine de <<programme 115>>.

Tableau 18 : Réalisation du secteur en 2020, programme115 (résultats immédiat (extrants))

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2020			Observations
			Année	Valeur	Par le MJS	Par les Acteurs[1]	Total	

Source :

Le MJS ne dispose pas d'acteurs non étatiques intervenant au niveau de ce programme

B2.3. Réalisation globale secteur dans le domaine du<<programme 116>>

Tableau 19 : Réalisation du secteur en 2021, programme116 (résultats immédiat (extrants))

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2020			Observations
			Année	Valeur	Par le MJS	Par les Acteurs[1]	Total	

Source :

Le MJS ne dispose pas d'acteurs non étatiques intervenant au niveau de ce programme

B2.4. Effets/impacts du secteur par programme

Tableau 20 : Résultats globaux du secteur par programme

Programme	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2020			Observations
			Année	Valeur	Par le MJS	Par les Acteurs[1]	Total	

Source :

B3. Présentation du financement global du secteur au titre de l'année 2021

B3.1. Dépenses <<2021>> des ANE dans le domaine du<<programme 114>>

Tableau 21 : Dépenses annuelles des catégories d'acteurs non étatiques dans le programme 1

En milliards de FCFA

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
Total			

Source :

B3.2. Dépenses 2020 des ANE dans le domaine du<<programme 115>>

Tableau 22 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 115

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
Total			

Source

B3.3. Dépenses 2021 des ANE dans le domaine du<<programme 116>>

Tableau 23 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 116

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
Total			

Source :

B3.4. Financement global du secteur au titre de l'année 2021

Tableau 24 : Financement global du secteur en 2021

Nom du Programme	Dépenses du ministère	Dépenses des ANE	Dépenses Totales
Programme 114	1 243 181 585		1 243 181 585
Programme 115	1 097 697 418		1 097 697 418
Programme 116	1 136 656 475		1 136 656 475
Total	3 477 535 478		3 477 535 478

Source :

B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations

B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises

Les principales difficultés rencontrées sont :

A l'interne :

- L'insuffisance de dialogue de gestion (pour la priorisation et l'attribution des ressources libérées),
- La non responsabilisation des responsables de programmes (qui ne sont pas dans la plénitude de leurs fonctions) ;
- La non mise à disposition à temps des ressources financières nécessaires à la réalisation des activités programmées ;
- La non appropriation et/ou le non-respect des procédures du budget programme par certains acteurs de mise en œuvre.

A l'externe :

- La non mise à disposition par la DIF des données financières nécessaires à l'élaboration du RAP
- Impliquer les ministères sectoriels dans la révision du canevas du RAP

B4.2. Conclusion & recommandations

Les taux d'exécution technique et financier des programmes respectivement de l'ordre 75% et 65% sont globalement satisfaisants. Les acteurs de la mise en œuvre du Budget programme ont encore besoin de renforcement des capacités en vue d'améliorer la mise en œuvre du PAP et atteindre les performances escomptées. Pour ce faire, les recommandations suivantes sont formulées :

A l'endroit du MJS

- *Améliorer la synergie d'actions*
- *Tenir régulièrement les réunions de priorisation des dépenses après chaque libération avec tous les acteurs concernés*
- *Améliorer les conditions de travail des agents*

A l'endroit du Ministère du Plan

- *Appuyer le MJS dans l'élaboration des documents programmatiques et PIE*

A l'endroit du Ministère des Finances

- *Rehausser l'enveloppe budgétaire allouée au secteur*
- *Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs sur les procédures du budget programme*
- *Permettre au MJS l'accès aux données financières relatives à son exécution*

A l'endroit des ANE

- *Appuyer le MJS dans la mise en œuvre de ses programmes*

A l'endroit des PTF

- *Rehausser l'enveloppe allouée au MJS*